Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260130-2026_01_27_04-DE

Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	14
Nombre de votants	14
Date de la convocation	21 janvier 2026

PRESENTS	HOUEIX Raymond	TRIBALLIER Joël	BROHAN Hervé
	LABEUR Chantal	LE COURTOIS Anthony	RETO Ronan
	POISSEMEUX Emmanuelle	MONNIER Karine	TRIBALLIER Stéphanie
	LE BRUN Delphine	BOURHIS Typhaine	
	BOLAN Alexandre	CORFMAT Jean-Pierre	FERRAND Jacky

ABSENTS
EXCUSES
NON EXCUSES : HALLIER Cécile
Désignation du secrétaire de séance : Delphine LE BRUN

Demande de subvention au titre de la DSIL – Projet d'extension et de rénovation de la mairie

Délibération 2026-01-27-04

Vu

- le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;
- la circulaire annuelle relative à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Considérant
Que le bâtiment actuel de la mairie de la commune de Le Cours ne permet plus de répondre de manière satisfaisante aux exigences d'accueil du public, au bon fonctionnement des services municipaux et aux normes d'accessibilité. Afin de remédier à cette situation, la commune a engagé un projet d'extension et de rénovation de la mairie visant à améliorer l'accueil des administrés, les conditions de travail des élus et des agents, ainsi qu'à rendre la salle du conseil municipal accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette opération s'inscrit dans une démarche de modernisation des équipements communaux, de transition énergétique et de maîtrise de l'utilisation du foncier, en s'appuyant sur un site communal existant. Le coût prévisionnel de ce projet est évalué à 579 520 € hors taxes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents le Conseil municipal :

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-215600453-20260130-2026_01_27_04-DE

DÉCIDE

Article 1 :
D'approuver le projet d'extension et de rénovation de la mairie de la commune de **Le Cours**.

Article 2 :
D'arrêter le coût prévisionnel de l'opération à **579 520 € HT**.

Article 3 :
De solliciter auprès de l'État une subvention au titre de la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local** pour le financement de cette opération à hauteur de 47 % soit 272 374 €.

Article 4 :
D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, à signer tout document afférent et à engager l'opération, sous réserve de l'attribution des aides sollicitées.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 28 janvier 2026

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours



Delphine LE BRUN
La secrétaire de séance

